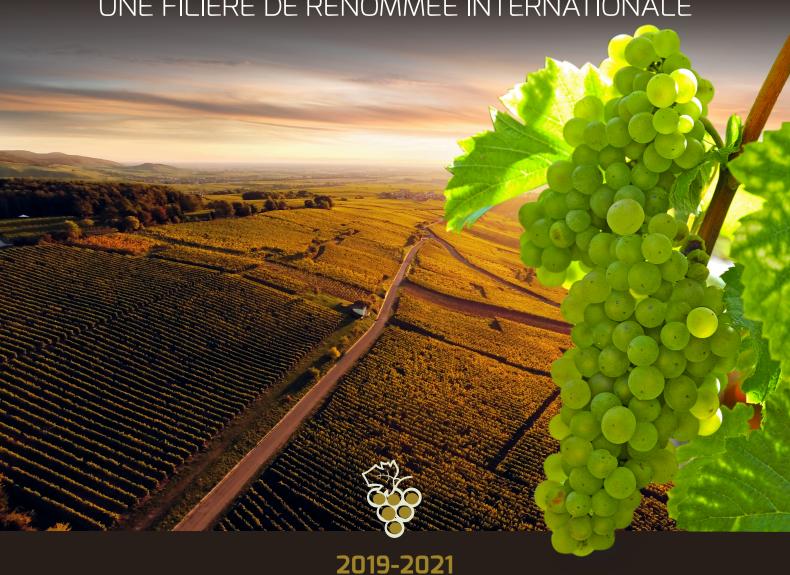


# LA VITICULTURE DU GRAND EST

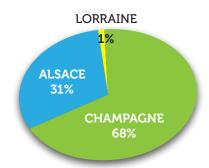
UNE FILIÈRE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE



# LA FILIÈRE VITICULTURE DANS LE GRAND EST

## PRODUCTION

- ► La filière viticulture représente 36 % de la production agricole du Grand Est
- ▶ Près de **20 000 vignerons** (**79,9%** en Champagne, **19,8%** en Alsace)
- ▶ 1/3 des exploitations agricoles du Grand Est sont des exploitations viticoles
- ▶ 49 616 ha de vignes :



- 27 225 Unités de travail annuel (UTA)
- ▶ 6,2 % du vignoble français en surface

## FLUX INTERNATIONAUX

- ► Exportations: 2,7 Mds €: (18% en Grande Bretagne, 13% en Allemagne, 13% aux USA)
  - Solde (exportations importations) : + 2,6 Mds €

#### TRANSFORMATION

- ▶ 5,4 Mds € de chiffre d'affaires
- ▶ **59** AOP/AOC : Alsace, Crémant d'Alsace, Alsace Grand Cru (51), Marc d'Alsace Gewurztraminer, Côtes de Toul, Moselle, Champagne, Rosé des Riceys, Coteaux Champenois
- ▶ 97% des vins blancs classés en AOP : Champagne et Vins d'Alsace
- ▶ 3 millions de bouteilles commercialisées, avec une mise en bouteille exclusive sur les territoires Champagne et Alsace pour les AOP concernées
- ▶ 45% des Vins français effervescents revendiqués en AOP

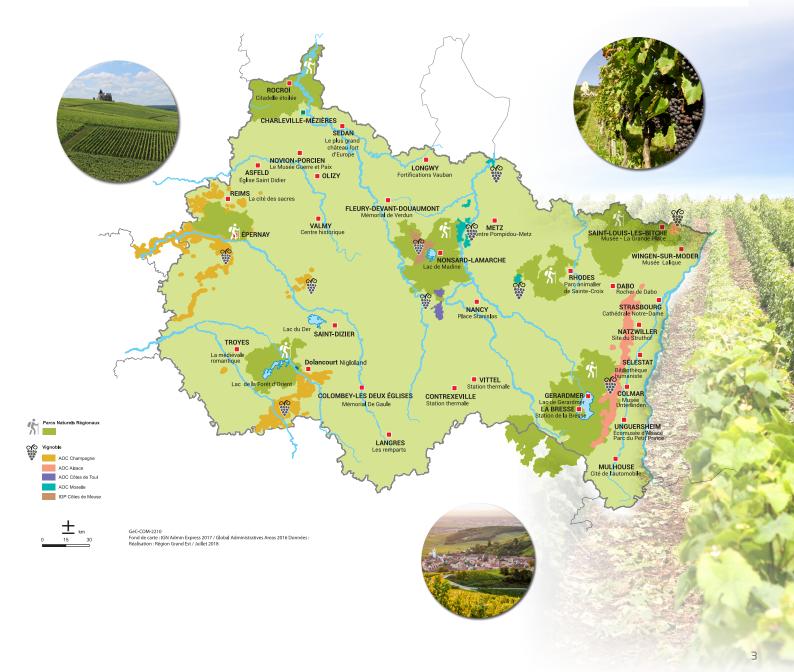
#### 2 LYCÉES VITICOLES

- le lycée de Rouffach dans le Haut-Rhin
- le lycée d'Avize dans la Marne

## ŒNOTOURISME

- ▶ 1ère région œnotouristique de France
- Le Vignoble de Champagne inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (2015)
- 6 millions de visiteurs chaque année sur la Route des Vins d'Alsace
- Route des vins de Moselle qui se poursuit au-delà de la frontière vers le Luxembourg et l'Allemagne.

# **LES VIGNOBLES DU GRAND EST**



# LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AU SERVICE DE LA VITICULTURE DANS LE GRAND EST

# COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE

Le **CIVC** rassemble les vignerons (SGV) et maisons de Champagne (UMC). Il œuvre en faveur de la vigne et du vin, par des actions économiques, techniques, environnementales, de progrès qualitatif, d'organisation de la filière, de communication, de développement de la notoriété et de protection de l'appellation partout dans le monde.

#### L'UNION DES MAISONS DE CHAMPAGNE

**L'UMC** rassemble les maisons élaborant de grandes marques à partir de raisins achetés aux vignerons et issus de crus sélectionnés pour composer l'assemblage de leur marque.

#### LE SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS

La vocation du **SGV** est double : défendre et préserver les intérêts du vignoble champenois, tout en accompagnant les vignerons dans la complexité de la gestion de leurs exploitations.













# LE CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS D'ALSACE

Les missions du **CIVA** consistent à promouvoir les appellations des vins d'Alsace à travers le monde entier, procéder à des études prospectives à destination des metteurs en marché, coordonner ou mettre en œuvre les actions de recherche-développement vitivinicole

# L'ASSOCIATION DES VITICULTEURS D'ALSACE

Ce syndicat viticole est reconnu comme organisme de défense et de gestion de l'ensemble des appellations viticoles fédérant les composants de la production viticole (viticulteurs, vendeurs de raisin, vignerons indépendants, coopérateurs...).

# LES ORGANISMES DE DÉFENSE ET DE GESTION LORRAINES

Les ODG AOC Côtes de Toul, AOC Moselle, IGP Côtes de Meuse, regroupent les producteurs pour chacune de ces appellations viticoles et fédèrent leurs actions.

## LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Elles sont en charge de diffuser et d'accompagner techniquement les viticulteurs.





# AXE 1 : COMPÉTITIVITÉ ET DURABILITÉ DES EXPLOITATIONS VITICOLES

## Objectif pour les trois vignobles du Grand Est : tendre vers le zéro herbicide à l'horizon 2025.

- Préserver le potentiel qualitatif et quantitatif de la récolte et soutenir le développement économique des exploitations
- ► Promouvoir les programmes de recherche et d'expérimentation et innovation pour répondre aux enjeux de durabilité de la viticulture
- ► Accompagner les changements de pratiques dans le cadre de la transition environnementale des vignobles

# SOUTENIR L'INSTALLATION DES JEUNES VITICULTEURS

Sécuriser le parcours d'installation hors cadre familial grâce à :

- la réalisation d'un audit technico-économique des projets
- un suivi technique personnalisé pendant les premières années d'activité

# Les dispositifs mis en place par la Région

- Conseil à l'installation
- Soutien à l'installation en agriculture
- Stage de parrainage
- Suivi du nouvel exploitant

# PROMOUVOIR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

- Rendre les métiers attractifs et susciter des vocations
- Améliorer la visibilité de la filière
- Préparer les compétences d'aujourd'hui et de demain

#### CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL (COT) AGRICULTURE-VITICULTURE-MÉTIERS DU PAYSAGE

Avec ses partenaires publics (Etat, DRAAF, Education Nationale) et privés (organisations professionnelles, chambre d'agriculture, partenaires sociaux...), la Région Grand Est anime un plan d'actions autour de 3 priorités :

- ► L'observation des secteurs et la prospective en matière d'emploi et de formation
- ► La promotion des métiers et des filières de formation en vue de la préparation des compétences de demain
- La programmation et l'adaptation de l'offre de formation.



## Les dispositifs mis en place par la Région

- Aides aux investissements dans les exploitations agricoles du Grand Est (issus des 3 Plans de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles et fondés sur les 3 Programmes de Développements Ruraux Régionaux):
- Investissements productifs et non productifs pour des enjeux environnementaux (Alsace)
- Investissements liés à la reconquête de l'eau (Champagne-Ardenne)

- Investissements relatifs à la diversification des productions agricoles (pour les pépinié ristes en Champagne-Ardenne)
- Investissements relatifs à la compétitivité et à l'adaptation des exploitations agricoles dans les filières animale et végétale (Lorraine)
- Dispositif régional d'investissement en équi pement concourant à la mise en œuvre de la compétitivité (pépiniériste viticole)
- Aide à la sécurisation de la ressource en eau (pépiniéristes viticoles)



# SOUTENIR LES PROGRAMMES DE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT & INNOVATION DANS LE CADRE DES ENJEUX DURABILITÉ DES EXPLOITATIONS VITICOLES

- Développer une vitiviniculture durable et responsable
- S'adapter au changement climatique du vignoble aux produits finis en passant par l'adaptation aux marchés
- Observer la demande des marchés par la connaissance, le suivi et l'anticipation
- ► Former, transmettre et diffuser les connaissances nouvelles afin de favoriser la progression globale de la filière.

# Feuille de route Recherche, Développement et Innovation, élaborée par les 3 vignobles du Grand Est (2017-2021) :

L'innovation est considérée comme un outil de développement permettant de répondre aux enjeux de compétitivité et de développement durable dans un contexte de changement climatique et d'attentes sociétales fortes.

#### 3 thématiques prioritaires

- pérennité et productivité du vignoble : maintenir un vignoble pérenne, hautement qualitatif et résistant aux maladies
- agro-écologie et développement durable : proposer de la vigne à la cave des itinéraires techniques, vertueux, adaptés aux contextes locaux
- excellence des produits : maintenir et développer la qualité œnologique des raisins et des vins en prenant en compte les changements climatiques

#### 2 priorités transversales identifiées par les interprofessions :

- Faire de la filière vitivinicole un acteur régional incontournable de la Bioéconomie en lien avec la stratégie de la Région Grand Est : une action est spécifiquement dédiée au développement d'intrants biosourcés et à la valorisation des co-produits
- S'appuyer sur les possibilités offertes par le développement du numérique

#### Ferme du Futur

Le plan régional Ferme du Futur vise à améliorer la performance et la compétitivité des exploitations sur les volets organisationnels, technologiques et environnementaux. L'objectif est d'accompagner 100 exploitations par an, parmi elles les exploitations viticoles.

La Ferme du Futur est une exploitation qui minimise les intrants et réduit son impact environnemental. Elle est connectée et intègre de nouveaux modes de management et de production afin de maintenir la compétitivité de l'exploitation et la qualité de la production.

Contact: fermedufutur@grandest.fr

## Les dispositifs mis en place par la Région

- Start up : accompagner la création d'entreprises innovantes
- Aide aux entreprises primo innovantes
- Aide aux projets collaboratifs de recherche, développement et d'innovation
- Aide aux projets de recherche, développement et d'innovation des grandes entreprises
- Soutien aux progrès dans les secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de la forêt



- ► Faire de la viticulture, une filière-clé de l'attractivité du Grand Est
- Renforcer la compétitivité des entreprises viticoles à l'étranger



# PROMOUVOIR LES APPELLATIONS VITICOLES DU GRAND EST A L'INTERNATIONAL

- Accompagner les acteurs de la filière sur des évènements ou marchés internationaux jugés prioritaires dans le cadre du programme d'actions Be Est Export
- Accompagner les démarches collectives portées par les interprofessions

### Les dispositifs mis en place par la Région

- Promotion des productions régionales
- Salons et prospection internationale

Contact: export@grandest.fr

# DÉVELOPPER LA PRÉSENCE DES APPELLATIONS VITICOLES DU GRAND EST SUR LES MARCHÉS A L'EXPORT

- Accompagner les entreprises dans leur première approche de nouveaux marchés à l'international sur des évènements ou marchés internationaux jugés prioritaires
- Encourager l'émergence de synergies sur des opérations permettant de mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière
- Mettre en relation des exposants avec des prescripteurs internationaux

## Les dispositifs mis en place par la Région

Parcours Be EST Export
 Contact: export@grandest.fr





# AXE 3 : VALORISER L'ŒNOTOURISME ET LA GASTRONOMIE, SIGNATURES DU GRAND EST

- Faire de l'œnotourisme un facteur d'attractivité durable pour le Grand Est
- ► Encourager le développement de projets œnotouristiques ayant un intérêt régional, historique et culturel

### Schéma Régional de Développement Touristique (SRDT) 2018-2023

L'œnotourisme est une thématique clé de la stratégie touristique régionale qui constitue un avantage concurrentiel certain pour le Grand Est en matière d'attractivité touristique.

# En matière d'œnotourisme, l'intervention de la Région vise à :

- conforter ce secteur sur le plan du développement de l'offre touristique en accompagnant sa diversification et sa montée en gamme;
- promouvoir le secteur à l'échelle des 5 destinations touristiques au travers des Pactes de destination : l'Alsace, l'Ardenne, la Champagne historique et viticole, la Lorraine, les Vosges.

#### Objectifs:

- Initier des démarches valorisant le patrimoine cenotouristique régional
- ▶ Promouvoir une offre touristique « œnotourisme et gastronomie » Grand Est
- Développer l'accueil en cave, au titre du tourisme de découverte
- Accompagner les projets touristiques transfrontaliers
- Porter des actions de formation au plus près des besoins

#### Pactes de Destination

Pour chaque destination, la Région Grand Est et différents partenaires s'engagent à mettre en œuvre une stratégie et un plan d'actions marketing. Les signataires des pactes de destination sont la Région et son agence régionale du tourisme (ART), les Départements et leur comité départemental du tourisme, les métropoles, les intercommunalités et leurs offices de tourisme, les groupements d'acteurs privés locaux et/ou départementaux et/ou régionaux, les acteurs privés etc



## Un dispositif mis en place par la Région

• Appel à projets « Caves touristiques »

# **GOUVERNANCE**

- Assurer une cohérence avec l'Etat par des instances conjointes
- Associer tous les acteurs : institutionnels et économiques
- Renforcer les approches par filières



3 comités de suivi des PDR - FEADER Coprésidence Etat-Région

Rôles : suivi des PDR 2014/2020

Instances d'engagements des crédits des financeurs

COREAMR

Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural

#### Comités régionaux thématiques transversaux Coprésidence Etat-Région Rôles : stratégie d'intervention, suivi des politiques publiques, assurer la complémentarité des dispositifs, priorisations Comité régional de l'installation Comité régional Comité régional marchés Commission régionale de la forêt Comité régional pour la et transmission agroenvironnement climat et du bois alimentaires régionaux modernisation et la compétitivité **CMAR** CRIT des exploitations CRAEC **CRFB** Pilotage opérationnel de la Chambre régionale **CR PCAE** d'agriculture Comités professionnels Pilotage CRAGE + mobilisations **Propositions** familles professionnelles consultations Rôles: échanges, veille, propositions Territoire et montagne Comités techniques par filière Organisation Région + représentants professionnels spécialisés + DRAAF (délégation FranceAgriMer) Economie et filières Rôles : suivi des contrats de filières avec la Région - lieu d'échanges et de concertation sur les demandes professionnelles et avec les filières – adaptation des dispositifs financiers – examen des demandes Agronomie, environnement, Association productions végétales Terrasolis Economie et prospective Elevage Viticulture Forêt-Bois Productions spécialisées Elevage Elevage - équin Grandes cultures (fruits, légumes, Forêt houblon, tabac, **Apiculture** horticulture, Innovation, recherche trufficulture) et développement Aquaculture

#### Un contrat de filière en cohérence avec les autres démarches initiées par la Région :

- Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)
- Schéma régional Biomasse (SRB)
- Schéma Régional de l'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)
- Contrat d'Objectifs Territorial Agriculture-Viticulture-Métiers du Paysage

# LES SIGNATAIRES DU CONTRAT DE FILIÈRE VITICULTURE **DU GRAND EST 2019-2021:**













Pour en savoir plus sur les dispositifs de la Région Grand Est : www.grandest.fr (rubrique Mes aides)



Siège du Conseil régional • 1 place Adrien Zeller BP 91006 · 67070 Strasbourg Cedex Tél. 03 88 15 68 67

Hôtel de Région • 5 rue de Jéricho CS70441 · 51037 Châlons-en-Champagne Cedex Tél. 03 26 70 31 31

Hôtel de Région · Place Gabriel Hocquard CS 81004 · 57036 Metz Cedex 01 Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr









